

Assemblée Générale ordinaire 2025

France Raceboard Association

Ordre du jour

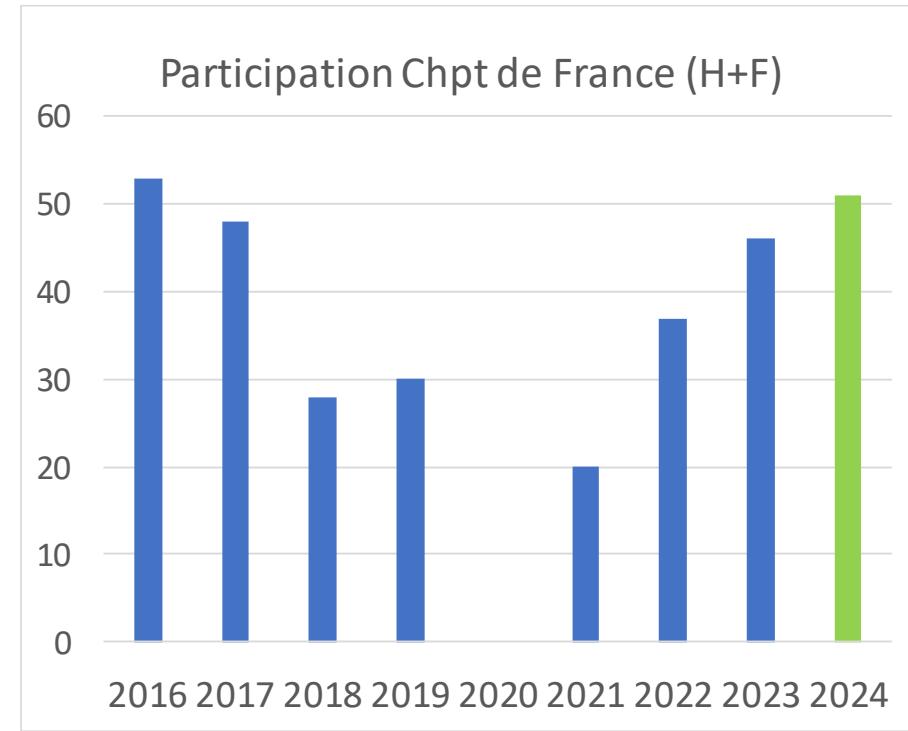
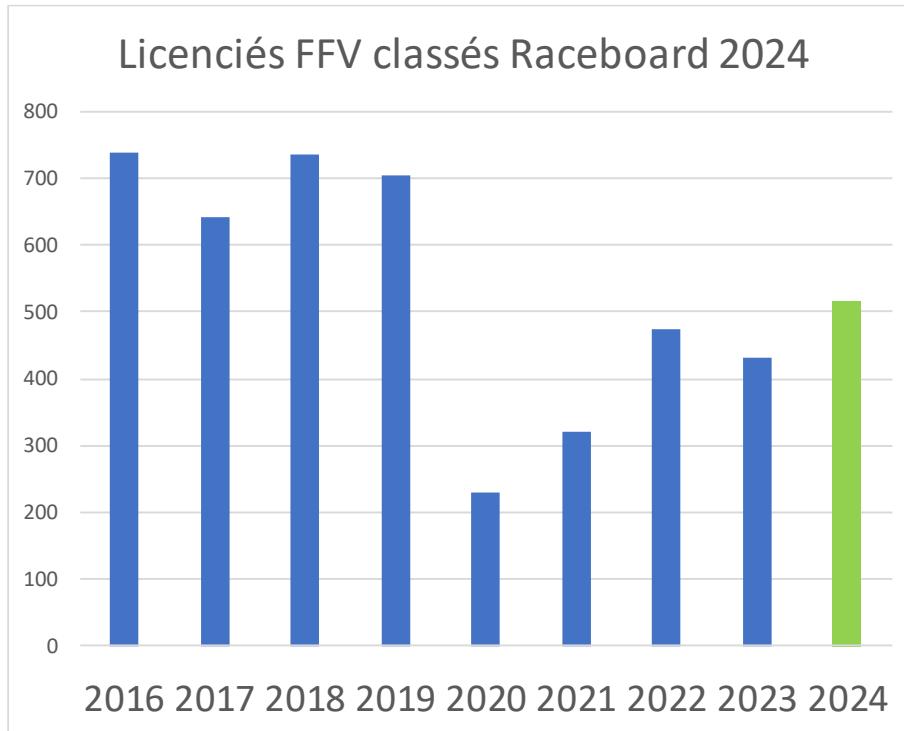
- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024**
- Rapport moral du Président 2024, projets 2025
- Rapport financier 2024 et vote
- Présentation du budget 2025 et vote
- Questions diverses
- Renouvellement du Comité Directeur

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024
- **Rapport moral du Président 2024, projets 2025**
- Rapport financier 2024 et vote
- Présentation du budget 2025 et vote
- Questions diverses
- Renouvellement du Comité Directeur

BILAN QUANTITATIF DE PARTICIPATION

- Résultats fédéraux



Adhésion FRA rendue obligatoire sur grades 4, 3, et 2

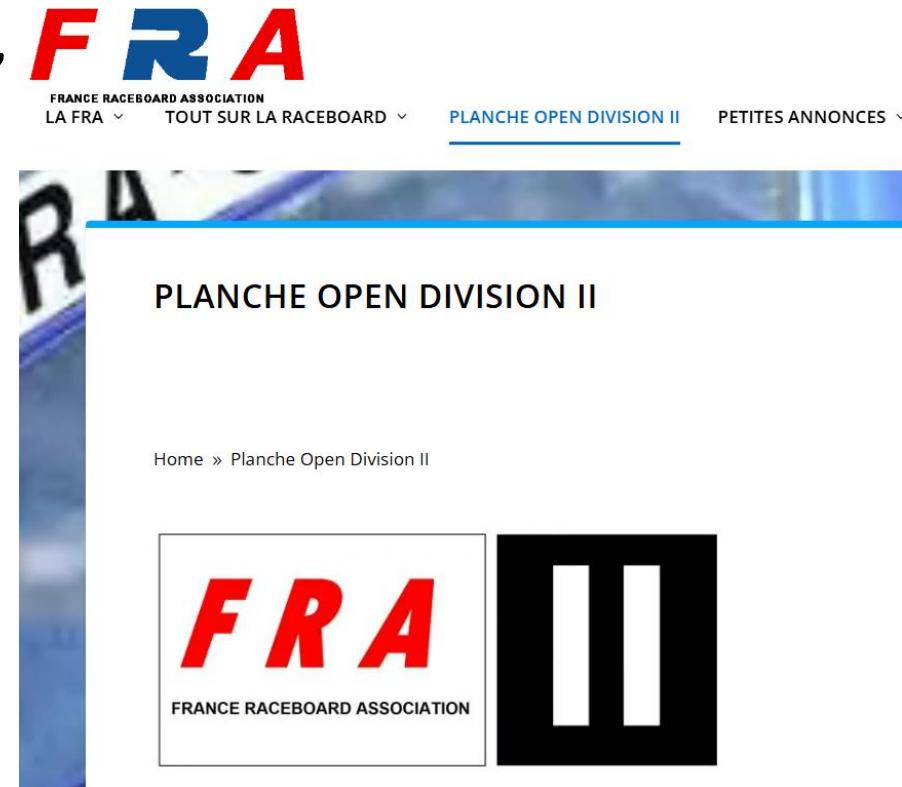
- Grosses difficultés pour intégrer et faire appliquer dans les avis de course des grades 4, l'obligation d'adhérer,

Les clubs mettent en avant une part forte de participants locaux et occasionnels où il est difficile de leur imposer le cout d'une adhésion en plus des autres droits à payer pour régater,

- Adhésion totale sur le championnat de France,
 - Adhésion obligatoire dans les avis de course à l'international,
- ... globalement, une augmentation nette des adhésions,

Intégration de la Division 2 au sein de FRA

- Soutenir la Division 2 dans son animation et développement en France,
- Assurer le lien avec la FFV,
- Commission créée,
- Alain Cadre: porteur,
- Cotisation D2 FRA,
- Code bateau DII FFV,



- Stage de pratique 2024, 18-22 juin, CV Lacanau Guyenne (coaching Benoit Paillard),
- Stage de préparation au championnat de France en amont de l'événement (Nouveauté), Coaching FRA et FFV,
- Système expérimental de classement sans hors temps testé à l'Open de France, FRA / FFV,
- Flottes Gold et Silver au championnat de France pour une plus large accessibilité (reconduction 2023),

Accessibilité de la Raceboard aux Jeunes (1)

- Projet partagé tripartite : FFV, Ligue Vosges, FRA
- Mettre à disposition des planches « clés en main » à des jeunes (et adultes) sur les événements majeurs (Grades 4 et 3) : chpts de France 2024 et 25, Open de France 2025, Mondial Mandelieu 2025,
- Une dizaine de planches restaurées
- Une remorque achetée,

**Un grand merci à
Michel Merieux !**

<https://franceraceboard.org/operation-planches-pour-jeunes-sur-le-championnat-de-france-raceboard-2024-a-lacanau-du-25-au-27-octobre-un-projet-sportif-deconomie-circulaire-et-a-faible-impact-environnemental/>

OPÉRATION PLANCHES POUR JEUNES SUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE RACEBOARD 2024 À LACANAU DU 25 AU 27 OCTOBRE. UN PROJET SPORTIF, D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL.

Posté par Frédéric Becquart | 22. Sep 2024 | News de la F RA.



Restauration d'anciennes planches pour les jeunes : un projet collaboratif à moindre impact environnemental

Accessibilité de la Raceboard aux Jeunes (2)

Valorisation des jeunes au championnat de France

- Classements extraits U25 et U19 Hommes 8,5m²,
- Classements extraits U25 et U19 Femmes 7,8m²,
- Classements extraits DUO H et F : un(e) jeune(e) néo-participant au championnat de France avec un(e) raceboarder senior en parrain/maraine,

6 podiums valorisants les jeunes réalisés,

<https://franceraceboard.org/operation-planches-pour-jeunes-sur-le-championnat-de-france-raceboard-2024-a-lacanau-du-25-au-27-octobre-un-projet-sportif-deconomie-circulaire-et-a-faible-impact-environnemental/>

Championnats du Monde Raceboard 2025 en France

- Vrai faux départ avec le YC Cannes (06/2023-06/2024),
- NOUVEAU PROJET validé le 14/09,
IWA, FFV, Mandelieu
- CN Municipal de Mandelieu
- FRA Organisateur contractuel,
- Ville de Mandelieu, partenaire,

France Raceboard Association	Global Management
C.A.P.T.E'N Association	SEE Management / Race Committee (Anthony Rigaut)
City of Mandelieu	Earth Meanings: welcome / infrastructures / technical meanings
Tourist Office of Mandelieu	Accommodation



MANDELIEU
CÔTE D'AZUR FRANCE

Ville de Mandelieu-la Napoule
Club de Voile Municipal de Mandelieu La Napoule



LIGUE SUD
FFVoile
Provence-Alpes
Côte d'Azur

FFVoile FRA #MandelieuSportparNature #MandelieuTourisme

2025

Changement opéré début janvier :

1 compte bancaire à 2 comptes (FRA gestion courante et FRA mondial Mandelieu)



Convention FRA / FFV : championnats de France

- FRA est à nouveau conventionné par la FFV pour organiser le « Championnat de France » de la Classe Raceboard 2025 à 2027 inclus**
- Projet FRA sur la période à retourner pour mi avril,**

CONVENTION - « Championnat de France » de Classe FFVoile

ENTRE LES SOUSIGNÉES :

La Fédération Française de Voile (FFVoile), association régie par la loi de 1901, dont le siège est 17, rue Henri Bocquin – 75015 PARIS.
Représentée par son Président, Monsieur Jean Luc DENECHAU, dûment habilité aux fins des présentes,
ci-après dénommée la FFVoile

D'une part

Et
France Raceboard Association régie par la loi de 1901, dont le siège est 57 rue de Roisy, 92140 Clamart.
Représentée par son Président, Monsieur Frédéric Bœcquet, dûment habilité aux fins des présentes,
ci-après dénommée Classe

D'autre part

IL A ÊTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. TEXTES

Le « Championnat de France » est régi par le Règlement du « Championnat de France de Classe FFVoile » et la présente convention. Aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord formel préalable des deux parties. Le Règlement du « Championnat de France de Classe FFVoile » est disponible via ce lien.

2. PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le plan de développement présenté par la classe est annexé à la présente convention. La classe s'engage à faire ses meilleurs efforts pour mettre en œuvre et évaluer ce plan de développement. Un bilan intermédiaire sera envoyé à la FFVoile chaque année.

3. CALENDRIER

La date, le lieu et le club organisateur du Championnat de France seront proposés par la classe avant le 1^{er} novembre de chaque année pour l'année suivante.

4. ATTRIBUTION DU TITRE

Le titre ne sera délivré que s'il y a au moins 15 bateaux classés soit en Open soit en homme et soit femme. (Point particulier pour les Europe)

Pour le titre, sera déclaré CHAMPION(NE) DE FRANCE Classe le courreur déclaré vainqueur.

5. DOTATION EN PRIX

Les 3 premiers régatiers ou régatrices se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze de la FFVoile.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront sur le site du Championnat de France à la fin des épreuves.

Dès la fin de l'épreuve, la classe s'assurera de la transmission des résultats à la FFVoile.

Si le logiciel FREG est utilisé pour gérer la régate, la sauvegarde de la régate (fichier format .WDZ) devra être adressée par mail à : dps@ffvoile.fr

6. RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention pourra être résiliée si les critères d'admissibilité définis dans l'article III du règlement ne sont plus remplis et en accord avec l'article V de ce même règlement.

Une réunion de travail sera mise en place avant toute révocation.

7. MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de cette convention fera l'objet d'un avenant.

8. DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est signée pour la période 2025-2027

Fait en deux exemplaires, dont chacun destiné à l'une des parties.

A Paris, le 28/01/2025

Pour France Raceboard Association
Frédéric Bœcquet

Pour la FFVoile
Jean Luc DENECHAU

Calendrier épreuves phare

- Un agenda repensé avec l'organisation du championnat du monde :

Dates	Intitulé	Organisateur	Grade	Bateaux
29/03 - 30/03/2025	Régate Interligue Planche à voile	A Dijon Arc Voile	4	B293, FCW, RCB 
26/07 - 28/07/2025	National de Classe Raceboard	C N BISCARROSSE OLYM	4	RCB 
06/09 - 07/09/2025	Régate Interligue Transrade	BREST BRETAGNE NAUTI	4	293P, B293, LD, RCB, WING 
11/10 - 12/10/2025	Interligue Windsurf	A S GERARDMER	4	293P, B293, RCB 
Dates	Intitulé	Organisateur	Grade	Bateaux
09/05 - 11/05/2025	Championnat de France Raceboard	A S GERARDMER	3	RCB 
Dates	Intitulé	Organisateur	Grade	Bateaux
20/10 - 25/10/2025	Championnat du Monde raceboard	CN MANDELIEU	2	RCB 

Reconstruction des programmes spécifiques 2024

- Stages de pratiques :
 - d'avant championnat de France,
 - Open de France : 2 stages en gestation (tout public, performance préparatoire au mondial),
- Opération planches pour les jeunes (FFV, CDV Vosges, FRA),

Projets de développement spécifique de marques à destination des jeunes

- Exocet One Design

Nouvelle Planche et Pack complet par Exocet, Loftsails & Unifiber. 2700 euros pack complet



- Boho Windsurfing

Planche 370 en production,
Pack complet,
Construction plutôt haut de gamme



Autres actions / axes de travail 2025

- Textile FRA (FRA, FRA mondial),
- Revalorisation classement national,
- Championnat de France Raceboard Jeunes « Open jauge raceboard »,

Championnats du Monde 2025 – 20/25 octobre

- Equipe projet FRA / Ville de Mandelieu,
- Equipe FRA : Alexandre Gallier, Eric Belot, Thierry Seeboldt, Frédéric Becquart,
- Equipe Mandelieu : Emmanuel Durand, Laurent Gourmaud, Sophie Brugerolles,
- Anthony Rigaut, (capten's association), support organisation,
- Budget non bouclé (subventions publiques et partenaires privés),
- 150 participants attendus et 25 nations,
- Points d'avancement réguliers visio ou sur site (18 avril),

Championnat du Monde Gestion & Budget

BUDGET PREVISIONNEL		
DEPENSES	Montant	Total
Personnel et Bénévoles		
Comité de course	3 550,00 €	
Jugeur	1 230,00 €	
Classe rep	5 720,00 €	
Jury	3 135,00 €	
Equipe Terre	1 250,00 €	
Equipe dédiée à l'organisation Anthor	9 600,00 €	
		24 485,00 €
Logistique et Communication		
Location Marques	2 910,00 €	
Semi Rigides Jury	1 855,00 €	
Logistiques Divers	2 650,00 €	
Communication	2 000,00 €	
		9 415,00 €
Social Event		
Opening Ceremony	1 000,00 €	
Boisson et Buffet Retour des course	2 000,00 €	
Closing Ceremony	1 000,00 €	
		4 000,00 €
Dépenses Particulières à l'épreuve		
Retrocession Classe		16 500,00 €
Dépenses OPTIONNELLES		
repas de Gala	4 000,00 €	
Chapiteau / Containers stockage	3 000,00 €	
Animation site	3 000,00 €	
Lycra et marquage Voile	6 000,00 €	
		16 000,00 €
TOTAL		70 400,00 €

• RECETTES

- Les recettes sont basées sur les droits d'inscription de 150 concurrents
- 10.000 euros de subvention municipale départementale – En attente de validation
- 20.000 euros de subvention départementale – En attente de validation
- 15.000 euros de subvention régionale départementale – En attente de validation
- 15.000 euros de mécénat sponsoring à trouver

• DEPENSES

- Ne sont pas comprises dans les dépenses le repas de gala, le chapiteau / Containers de stockage, l'animation du site, les lycras et marquages voile.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024
- Rapport moral du Président 2024, projets 2025
- **Rapport financier 2024 et vote**
- Présentation du budget 2025 et vote
- Questions diverses
- Renouvellement du Comité Directeur

Solde au 31/12/2023	3 815,88 €
Recettes	
Cotisations	1 230,00 €
Dons	325,00 €
Stage	1 850,00 €
Total Recettes	3 405,00 €
 Dépenses	
Site Web	176,00 €
Logiciels	83,37 €
Dépense encadrement Stage	1 200,00 €
Dépenses de stage	662,45 €
Frais bancaires	132,00 €
Convention Stage Championnat de France	800,00 €
Total dépenses	3 053,82 €
 Solde au 31/12/2024	4 167,06 €
 Abandons de Frais	20 968,00 €
Valorisation du bénévolat	7 500,00 €

Faits marquants 2024

- Une augmentation des cotisations jeunes et des cotisations liée à l'obligation d'être membre pour participer au championnat de France. Création de la cotisation FRA DII.
- Les dons directs sont en régression. C'est dommage car cela permet à l'association d'avoir plus de moyens et aux cotisants d'avoir un avantage fiscal.
- Les abandons de frais ont largement bénéficié aux adhérents.
- Pour la seconde année, nous avons valorisé le bénévolat. C'est une donnée qui est demandée par de nombreux organismes pour des subventions, des contrats de mécénat. Cela ne coutent rien à la FRA.
- Les stages sont légèrement déficitaires mais compensées par les dons.

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024
- Rapport moral du Président 2024, projets 2025
- Rapport financier 2024 et vote
- **Présentation du budget 2025 et vote**
- Questions diverses
- Renouvellement du Comité Directeur

Budget prévisionnel 2025

France Raceboard Association

Solde au 01/01/2025	4 167,06 €
Budget 2025	

Recettes

Cotisations	1 300,00 €
Dons	500,00 €
Stage	2 000,00 €
Total Recettes	3 800,00 €

Hypothèses de budget

- Des cotisations en augmentation en 2025 avec l'obligation de cotisation pour les grades 4 et plus. Des dons en légère augmentation par rapport à 2024.
- Un stage à l'équilibre

Dépenses

Site Web	200,00 €
Logiciels	100,00 €
Dépenses de stage	662,45 €
Frais bancaires	132,00 €
Convention Stage Championnat de France	400,00 €
Total dépenses	1 494,45 €

Souhaits

Le budget de fonctionnement est trop petit pour permettre des actions de relance de la pratique. Une recherche de mécénat permettrait d'envisager des actions.

Solde au 31/12/2025	6 472,61 €
----------------------------	-------------------

Abandons de Frais	20 968,00 €
Valorisation du bénévolat	7 500,00 €

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024
- Rapport moral du Président 2024, projets 2025
- Rapport financier 2024 et vote
- Présentation du budget 2025 et vote
- **Questions diverses**
- Renouvellement du Comité Directeur

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024
- Rapport moral du Président 2024, projets 2025
- Rapport financier 2024 et vote
- Présentation du budget 2025 et vote
- Questions diverses
- **Renouvellement du Comité Directeur**

Renouvellement du Comité Directeur

Article 8 - Vote et composition du Conseil d'Administration

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres maximum. Les membres du C.A sont élus au scrutin secret pour 3 ans. Le C.A. est renouvelable par tiers tous les ans. Un tirage au sort sera éventuellement effectué pour désigner les membres sortants.

Les candidats doivent jouir de leurs droits civils et politiques.

Les membres élus du C. A. déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt avec l'objet de l'association.

Les membres du C.A sont élus à la majorité relative et son rééligibles.

Est éligible au C.A tout membre de l'association âgé de 18 ans au jour de l'élection.

Est éligible au C.A., tout adhérent s'étant déclaré par courrier ou courriel au secrétaire en place ou par défaut, au président ou vice-président, au moins une semaine avant l'A.G., cachet de la poste ou date d'envoi courriel, faisant foi.

Tout adhérent candidat certifie avoir pris connaissance préalablement des présents statuts et règlement intérieur de FRA.